



Règlement des courses

Article 1 :

L'association Bordeaux Bike and Run organise une épreuve de Bike and Run Family à l'Hippodrome du Bouscat sur une piste de 5 kilomètres créée pour l'occasion au coeur des pistes de l'Hippodrome. Le chronométrage de l'épreuve est assuré par la société Protiming.

Article 2 :

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés.

La participation à l'épreuve est soumise à la présentation obligatoire par les participants soit:

- d'une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition (UFOLEP, ASPTT, FFA, FFC, FFTri, UNSS, FNSU, UGSEL)
- d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de un an à la date de la compétition.
- d'une décharge de la part du participant certifiant être certain que son état de santé lui permet de participer à l'épreuve en toute sécurité et libérant les organisateurs et le chronométreur de toute responsabilité en cas de problème de santé du participant durant l'épreuve.

Une Autorisation parentale est obligatoire pour les athlètes mineurs.

Les documents requis peuvent être téléchargés sur le site web Protiming.fr ou remis en main propre lors du retrait des dossards.

Article 3 :

Le départ des courses s'effectuera selon le planning défini ci-après.

Le rassemblement des concurrents s'effectuera dans une zone d'appel prévue à cet effet, 10 minutes avant l'heure de départ.

Planning de départ :

(Pour les équipes de 3 coureurs, départ en fonction de l'âge du plus jeune enfant).

10h40 : Départ 1.

- Equipes avec enfants nés entre 2017 et 2020

10h50 : Départ 2.

- Equipes avec enfants nés entre 2014 et 2016

11h00 : Départ 3.

- Equipes avec enfants nés entre 2011 et 2013
- Equipes OPEN Toutes Catégories

12h00 : Course Enfant BONUS 5km Vélo (Enfants de 8 à 13 ans)

Article 4 :

Un poste de ravitaillement sera installé à l'arrivée de l'épreuve.



Article 5 :

Les lauréats suivants seront récompensés:

- Equipes avec enfants nés entre 2017 et 2020 : Les 3 premières équipes
- Equipes avec enfants nés entre 2014 et 2016 : Les 3 premières équipes
- Equipes avec enfants nés entre 2011 et 2013 : Les 3 premières équipes
- Temps Scratch entre toutes les équipes avec enfants :
 - La première équipe avec coureuse FEMININE
 - La première équipes avec coureur MASCULIN
- Equipes OPEN Toutes Catégories : Les 3 premières équipes

Article 6 :

Une assistance secouriste sera assurée, sur le parcours et à l'arrivée.

Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés sont responsables de vérifier s'ils bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 7 :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit de reporter l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires pour des raisons de sécurité.

Article 8 :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident corporel qui pourrait arriver pendant les épreuves, lié au non-respect des consignes de sécurité, ainsi que la perte ou le vol de matériel.

Article 9 :

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au jour précédent la course ou jusqu'à épuisement des dossards mis à disposition par le chronométreur.

Le montant des inscriptions est fixé à :

	avant le 31/01/2024	après le 1/02/2024
Bike and Run Inscription Classique Equipe de 2 :	15 €	19 €
Bike and Run Inscription Open Equipe de 2 :	15 €	19 €
Bike and Run Inscription Classique Equipe de 3 :	22 €	26 €
Bike and Run Inscription Premium Equipe de 2 :	29 €	37 €
Bike and Run Inscription Premium Equipe de 3 :	36 €	44 €

Article 10:

Le retrait des dossards pourra se faire à l'Hippodrome de Bordeaux :

- Le Samedi 23 Mars de 14h à 17h
- Le Dimanche 24 Mars à partir de 9h et jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'épreuve.

**Article 11 :**

Les dossards réservés plus de 10 jours avant l'épreuve pourront être personnalisés avec le nom de l'équipe. Les équipes recevront un dossard par membre de l'équipe.

Le dossard équipé d'une puce de chronométrage (1 par équipe) devra être porté par l'adulte.

Tous les membres d'une équipe doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble sous peine de disqualification.

Article 12 :

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est possible sans autorisation préalable de l'organisation.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sans accord de l'organisation sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette tierce personne le jour de l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 13 :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

Article 14 :

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement des épreuves du Bike and Run Family.

J'autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 15 :

C.N.I.L « Conformément à la loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant. Sauf opposition de leur part, les coordonnées des participants pourront être transmises à des organismes extérieurs partenaires de l'événement».

Article 16 :

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant les épreuves dans un but promotionnel.

En s'inscrivant à cette épreuve les participants abandonnent leur droit à l'image au regard de l'épreuve.

Article 17 :

Les résultats de l'épreuve seront publiés sur le site Protiming.fr dès leur homologation par l'organisation à l'arrivée de l'épreuve.

Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

Article 18 :

En cas de litige, seul le Directeur de course réglera les problèmes éventuels.



Article 20 : REGLES SPECIFIQUES AUX EPREUVES

BIKE AND RUN FAMILY

Les équipes sont constituées soit :

- D'un adulte qui court et un enfant de moins de 13 ans à vélo.
- D'un adulte qui court et de deux enfants de moins de 13 ans à vélo.
- De deux adultes qui courent et d'un enfant de moins de 13 ans à vélo.

Les enfants à vélo doivent obligatoirement porter un casque.

Il est interdit d'échanger les rôles entre les enfants à vélo et les adultes coureurs.

Tous les membres de l'équipe doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble sous peine de disqualification (et pour ne pas gâcher la photo souvenir).

BIKE AND RUN OPEN

Les équipes sont constituées de 2 concurrents et un vélo qu'ils peuvent se partager tout au long du parcours. Pour échanger les rôles, les 2 coéquipiers doivent se passer le vélo de la main à la main.

Les 2 concurrents doivent obligatoirement porter un casque.

Il est interdit d'abandonner un vélo sur le parcours au sol ou appuyé contre un mur, arbre ou autre.

Tout type de vélo est autorisé, toutefois, au vu des surfaces du tracé (chemin de terres, champs en herbe, terre battue) il est fortement conseillé d'utiliser un VTT, un Vélo de cyclo-cross ou un beach-cruiser. Les Vélos de ville sont fortement déconseillés.

Tous les membres de l'équipe doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble sous peine de disqualification (et pour ne pas gâcher la photo souvenir).

COURSE ENFANT BONUS A VELO 5km

Cette course est une course individuelle non chronométrée ouverte gratuitement à tous les enfants ayant participé à l'épreuve de Bike and Run Family sur présentation de leur dossard.

La course est également ouverte aux enfants n'ayant pas participé à l'épreuve de Bike and Run Family sous réserve du paiement sur place d'une inscription de 5 Euros.

Les enfants à vélo doivent obligatoirement porter un casque.

###